

COMMENT FAVORISER L'INSTALLATION DE *TORYMUS SINENSIS*, L'AUXILIAIRE DE LUTTE CONTRE LE CYNIPS DU CHÂTAIGNIER ?

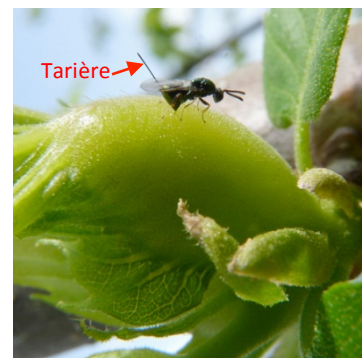
L'auxiliaire de lutte biologique *Torymus sinensis*, ou torymus, est, comme le cynips, d'origine chinoise et il est le seul parasitoïde spécifique du cynips du châtaignier connu. Il est considéré comme **le seul moyen efficace de lutter contre le cynips du châtaignier**.

Depuis 2011 et plus massivement depuis 2014, des lâchers de torymus sont réalisés au printemps dans nos châtaigneraies « cynipsées ». **Il apparaît donc impératif, lors des diverses interventions réalisées en châtaigneraie, de ne pas nuire au développement de ce précieux auxiliaire.**

Cycle biologique

Le torymus possède un cycle univoltin, comme le cynips, c'est-à-dire qu'il réalise une seule génération par an.

1. Au début du printemps, les torymus adultes émergent des galles sèches de l'année précédente. Après accouplement, la femelle pond grâce à une longue tarière dans des galles vertes nouvellement formées (voir photo).
2. De ces œufs naissent rapidement des larves qui vont parasiter la larve du cynips. Les larves du parasitoïde vont rester dans la galle verte durant toute la saison.
3. En hiver, dans les galles qui se sont asséchées, les larves évoluent au stade nymphal, et commencent leur métamorphose.
4. Au printemps suivant, la métamorphose achevée, les torymus adultes émergent des galles sèches de l'année précédente. Les femelles accouplées iront pondre dans les galles vertes nouvellement formées.



Torymus femelle sur une galle verte

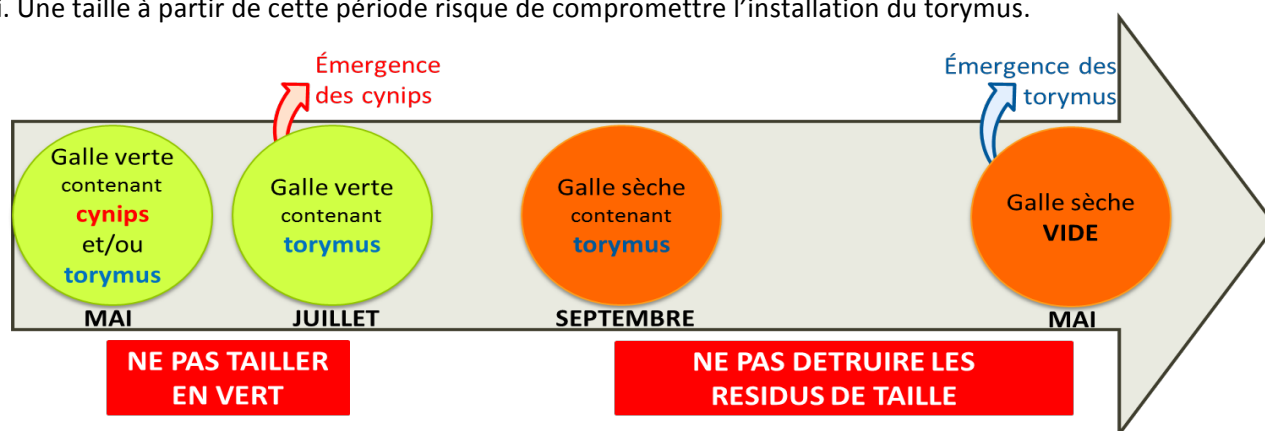


Galles sèches

Recommandations

Le torymus réalise une partie de son cycle dans les galles sèches portées par du bois susceptible d'être taillé entre septembre et mars. **La destruction, par brûlage notamment, des déchets de taille peut entraîner également la destruction des Torymus**, sans affecter le cynips (qui n'est plus dans la galle à ce moment).

De plus, une taille en vert trop tardive est à éviter. En effet, le torymus pond dans les galles vertes entre mi-avril et mi-mai. Une taille à partir de cette période risque de compromettre l'installation du torymus.



- ✓ **Ne pas détruire les déchets de taille avant l'émergence du torymus au printemps.** Vous pouvez cependant tailler et entreposer les rameaux en fagot sur la parcelle, puis les brûler à partir de la fin mai.
- ✓ **Eviter les tailles en vert après mi-avril**
- ✓ **Eviter d'appliquer des insecticides, en particulier au printemps.** Ces derniers seraient inefficaces sur le cynips mais peuvent avoir une incidence négative sur *Torymus sinensis*.